

Année 2026

**Merci de ne pas
agrafer
les documents**

Agrement Jeunesse & Sports : 22 S 1197
 N° SIRET : 507 865 707 000 16

FICHE d'ADHÉSION ou renouvellement d'adhésion

NOM :	Prénom :
--------------	-----------------

Date de naissance :/...../.....	Renouvellement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
---------------------	-------------------	---

Montant cotisation : (club + licence FSGT avec assurance de base)	Adhésion ou renouvellement : 50 € Adhésion encadrant École (sans autre activité au club) avec licence FSGT : 25 € Adhésion sans licence FSGT¹ : 15 €	Payé : € (à l'ordre de Cyclos et VTT Pleumeurois)
--	---	--

Mineurs : réduction de 10 € pour le 2^{ème} enfant d'une même famille, réduction de 20 € pour le 3^{ème}.

☞ Pour les renouvellements n'indiquez que les changements

Adresse :
Code postal :	Ville :

Téléphone :	Portable :
-------------	------------

Adresse mél :@.....
---------------	-------------

Personne à prévenir en cas de besoin (NOM et téléphone) :

Pièces à fournir pour la licence : 1 photo ou, de préférence, version numérique par mail

Obligatoire : Attestation d'auto-évaluation santé (en remplacement du certificat médical)²

Signature :

Souhaitez-vous recevoir un reçu de votre versement ? oui non

Renseignements : mail du club : cyclo.vtt.pb@gmail.com

Président du Club : Patrick LELU Tél : 06 79 71 50 85 mél : patrick.lelu@wanadoo.fr

Secrétaire du club : Daniel LE MÉNEZ Tél : 06 32 00 23 39 mél : daniel.lemenez@orange.fr

Trésorier du club : Olivier PRIGENT Tél : 06 56 83 10 10 mél : olivier.prigent22@gmail.com

Responsable Cyclos : Jean-Michel SOUBIEUX Tél 07 68 26 90 76 mél : soubieuxjm@gmail.com

Responsable VTT : Patrick LELU Tél : 06 79 71 50 85 mél : patrick.lelu@wanadoo.fr

¹ La cotisation sans licence est réservée aux membres déjà licenciés dans un autre club, aux membres ne participant pas aux activités organisées par le club et aux membres non pratiquants. Les licenciés dans un autre club devront fournir une copie de leur licence.

² La demande de licence ne sera pas enregistrée en l'absence d'attestation d'auto-évaluation (renouvellement) ou certificat de santé,

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétaire ou au président de l'association.